

Synthèse du débat national sur l'avenir de l'école

LIEU : Externat Sainte-Marie (école primaire) 4 rue Dorian, 42190 CHARLIEU

DATE : vendredi 19 décembre 2003

HORAIRES : de 13h30 à 16h30

PARTICIPANTS : les 13 enseignants de l'Externat Sainte-Marie, le personnel non-enseignants de l'établissement, les parents d'élèves, une secrétaire de débat

Questions choisies pour être traitées : 8 ; 15 ; 5 ; 13 et 12
(par manque de temps, la question 12 n'a pu être proposée)

Synthèse des développements consacrés aux sujets traités

1. Question numéro 8

Des CM2, interrogés par une enseignante, le matin même, ont donné leur avis : **ils demandent des activités d'actions**, l'enseignement étant trop abstrait ; puis les participants ont pris la parole :

- Nombre d'élèves trop important pour réaliser des travaux de groupes
- Une aide en classe (par un intervenant ou une personne de l'école) est très profitable car les enfants peuvent réaliser des expériences en petits groupes**
- Des programmes moins lourds afin de privilégier la pratique**
- Respecter le rythme de vie des enfants
- Les enfants manquent de discipline, de goût à l'effort, de rigueur
- Manque de temps pour leur apprendre l'autonomie, la gestion de leur temps, les méthodes de travail
- De grandes difficultés à assimiler, malgré des rappels fréquents
- Les enfants semblent stressés par la vie de leurs parents, qui leur mettent une pression dans le domaine scolaire
- Le programme du cycle 2 est trop chargé par rapport au CE2**, la fin du cycle 2 devrait se consacrer à la lecture (compréhension et vocabulaire, expression écrite et orale) l'étude de la langue devrait correspondre au cycle 3 et être approfondie au collège
- La motivation devrait être inculquée par les parents en osmose avec l'école (éducation)
- Les parents ne s'occupent pas des enfants et de leur suivi scolaires pour les 2/3 des classes ;
- Les élèves ont de nouveaux soucis en tête, liés à la vie actuelle** (divorce, chômage,...)
- Les enseignants ne peuvent plus compter sur les parents** (éducation et suivi scolaire)
- Les élèves sont plus motivés en effectuant des travaux de groupes**
- L'enseignant se trouve dans l'obligation de prendre le rôle de parent
- La politesse, le respect, l'aspect « sans-gêne » des enfants : mise en cause des parents
- Manque de temps pour apprendre aux enfants les savoirs faire et les savoirs être**
- Eviter que les gouvernements successifs ne fassent des réformes trop fréquentes, et laisser les enseignants agir en fonction des circonstances et des enfants qui sont en classe ; il faudrait une réforme de longue durée en laissant une marge de liberté à chaque enseignant**
- Les instructions officielles concernant les arts plastiques, la musique, sont complètement déconnectées de la réalité : les enseignants ne peuvent avoir un niveau excellent correspondant à un niveau de faculté de maîtrise dans ces domaines**
- L'implication de certains parents au sein de l'école est positif

2. Question numéro 15

- ❑ Nécessité d'une grande surveillance constante : dans les cours (coups, violences, injures, grossièretés) et en classes (insultes verbales)
- ❑ En éducation civique les élèves débattent mais leurs idées et leurs bonnes intentions ne se concrétisent pas dans le vécu, au quotidien
- ❑ Que faire lorsqu'un enfant est puni et que ses parents soutiennent l'attitude négative de leur enfant ?
- ❑ La politesse et le respect sont enseignés mais de très nombreux parents ne donnent pas l'exemple (non respect du règlement de l'établissement)
- ❑ Les sanctions efficaces semblent celles qui ne soient pas injustes et qui sont données après un retour au calme des enfants ainsi qu'une explication entre les personnes mises en cause
- ❑ Valoriser ce qui est positif afin que l'enfant persévère et soit encouragé dans de bonnes actions
- ❑ Canaliser les violents en les écoutant
- ❑ Les victimes d'injures conservent une rancœur qui ressort en agressivité pure
- ❑ Le personnel d'aide a besoin de formation pour leurs interventions auprès des enfants (garderie, cantine, études,...)

3. Question numéro 5

- ❑ Dans les matières fondamentales, la ½ heure d'éducation civique est insuffisante devant l'ampleur des besoins
- ❑ Les savoirs faire et savoirs être sont à privilégier par rapport à l'étude de la langue française qui est enseignée beaucoup trop tôt ! (à 7 ans !) ; apprendre à s'organiser, faire son cartable, s'avancer dans son travail, gérer le temps,...
- ❑ De nombreuses étapes (notamment de la lecture en CE1, de la conjugaison, de la grammaire en cycle 3) sont vues trop rapidement alors que certaines notions pourraient attendre d'être vues au collège, la maturité de l'enfant permettrait une meilleure compréhension (pourcentages, subjonctif...) les apprentissages deviennent superficiels alors qu'ils devraient être approfondis pour assurer une base solide
- ❑ **Arrêtez de rajouter** des brevets, des formations, des initiations ,en informatique, en prévention routière, en langue étrangère,... car plus le gouvernement en rajoute moins les enseignants sont efficaces !

4. Question numéro 13

- ❑ Nous sommes de plus en plus confrontés à des problèmes familiaux que l'enfant ne peut résoudre et qui inhibent réellement les élèves dans leurs capacités à raisonner ou à se concentrer
- ❑ Les problèmes majeurs sont de l'ordre du comportement
- ❑ Absence totale d'établissements adaptés pour enfants en grande difficulté, la proximité étant primordiale puisqu'il est impensable pour des parents de voir leur enfant de 7 ou 8 ans prendre le car à 7heures le matin et revenir à 19heures chaque soir ou même d'être en internat! le choix d'une structure adaptée devrait pouvoir exister car la souffrance des parents, des enfants en grande difficulté et des enseignants qui ne peuvent solutionner cette situation est difficile à vivre au quotidien

CRITERES DE CHOIX

- Arrêtez de réformer, de rajouter des brevets, etc... les savoirs faire et savoirs être ainsi que la lecture, sont à privilégier par rapport à l'étude de la langue française qui est enseignée beaucoup trop tôt !
- Nécessité d'un personnel important et compétent pour aider chaque enseignant dans sa classe et pour soulager le chef d'établissement, notamment sur le plan des surveillances
- Apprendre à chaque parent ce qu'on entend par « éduquer son enfant » ; ses devoirs éducatifs envers ses enfants ne sont pas des choix mais des obligations, au même plan que son alimentation.

Fait à Charlieu, le 23 décembre 2003